



Livret de l'étudiant·e 2019-2020

Master Sciences humaines et sociales

MENTION : Patrimoine et musées

Parcours Médiation culturelle, patrimoine et numérique

Livret voté à la CFVU du 16 septembre 2019

UFR de Sciences Sociales et Administration (SSA)
Université Paris Nanterre - Bâtiment Henri Lefebvre (D)
200, avenue de la République 92001 Nanterre Cedex
www.parisnanterre.fr



www.fr-ssa.parisnanterre.fr



SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA FORMATION	3
ORGANIGRAMME ET CONTACTS	6
UNIVERSITE	6
UFR	6
REFERENTS FORMATION CONTINUE	6
DÉPARTEMENT / FORMATION	6
SERVICES NUMERIQUES	9
EMAIL UNIVERSITAIRE	9
ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)	9
POLITIQUE CONCERNANT L'USAGE DES DOCUMENTS PEDAGOGIQUES DEPOSES SUR LA PLATEFORME COURSENLIGNE	10
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2019-2020	11
LA QUESTION DU PLAGIAT A L'UNIVERSITE	12
QU'EST-CE QUE LE PLAGIAT ?	12
LES RISQUES EN CAS DE PLAGIAT A L'UNIVERSITE PARIS NANTERRE	12
DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS MASTER MENTION <i>PATRIMOINE ET MUSEES PARCOURS MEDIATION CULTURELLE, PATRIMOINE ET NUMERIQUE</i>	18
MODULES D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSAUX / LANGUES VIVANTES / BONUS AU DIPLOME	36
MODULES TRANSVERSAUX	36
LANGUES VIVANTES	36
BONUS AUX DIPLOMES	36
STAGES	37
MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS	38
MODALITES GENERALES	38
MODALITES SPECIFIQUES	38
DEROULEMENT ET CHARTE DES EXAMENS	38
DELIVRANCE DU DIPLOME	38
CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE	39
ANNUAIRE DU DEPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	41

(formation co-habituée par les universités de Paris Nanterre et de Paris 8)

Responsables :

Bernadette Dufrêne (Paris 8)

Rémi Labrusse (Paris Nanterre)

Objectifs généraux de la formation

Cadre institutionnel

Le master *Médiation culturelle, patrimoine et numérique* (MCPN) associe, autour des questions de patrimoine et de muséologie, une formation en histoire de l'art et une formation en sciences de l'information et de la communication orientée sur les techniques et les usages du numérique.

Il est co-habitué entre l'université de Paris Nanterre et l'université de Paris 8, réunies au sein de la Communauté d'universités Université Paris Lumières.

Ce master a été lauréat du programme national d'Initiatives d'excellence en formations innovantes (IDEFI) *Création et technologies de l'information et de la communication* (CréaTIC : <http://idefi-creatic.net>). A partir de la rentrée 2019, il est l'un des masters associés dans le cadre de l'Ecole universitaire de recherches ARTEC. En 2019-2020, les deux responsables de la formation sont Bernadette Dufrêne (professeure en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris 8) et Rémi Labrusse (professeur en histoire de l'art contemporain à l'université Paris Nanterre).

Un site est spécifiquement dédié à l'activité du master : <http://www.master-mcpn.com>, ainsi qu'une page Facebook : <http://www.facebook.com/m2mcpn>.

Orientations pédagogiques

Alors que le développement du numérique induit sans cesse de nouveaux modes d'accès à la culture et de nouvelles pratiques professionnelles, les institutions patrimoniales (musées, centres d'art, bibliothèques, archives, monuments historiques et grands sites patrimoniaux) ainsi que les agences de services dans le domaine de la culture et du patrimoine ont besoin de médiateurs/trices culturel(le)s disposant d'une double compétence :

- des savoirs fondamentaux en sciences humaines et sociales ;
- une bonne formation théorique et appliquée aux technologies numériques de la documentation, de l'archivage, de l'infographie et à tous les types d'écritures numériques.

Pour répondre à ces nouveaux enjeux professionnels, le master MCPN vise donc à donner aux étudiant(e)s une formation polyvalente, afin d'optimiser leur insertion professionnelle dans le champ des métiers du patrimoine et de la médiation culturelle. Tant en stage qu'en séminaire et en atelier-laboratoire, les étudiant(e)s sont appelé(e)s à œuvrer à la croisée du patrimoine et du numérique, en se familiarisant avec la diversité des méthodes, des pratiques et des objets d'études qui ne cessent de surgir et de se reconfigurer dans ce paysage en constante évolution technique, stratégique et conceptuelle. Au-delà, l'objectif du master est de donner les moyens d'inventer et de proposer des pratiques professionnelles innovantes. Les étudiant(e)s sont en effet systématiquement encouragé(e)s à imaginer et à développer de nouvelles approches professionnelles dans ces domaines, afin de s'affirmer comme les acteurs/trices d'une vision du patrimoine culturel tournée vers les publics et résolument conjuguée au futur.

En termes de savoirs fondamentaux, ils/elles sont invité(e)s à approfondir les questions liées à :

- la recherche, la collecte, l'analyse, la gestion et la diffusion d'informations : à partir de sources multimédia ; à partir de documents d'archives de tous ordres ;
- l'analyse et la mise en situation sociale des images et des structures visuelles de tous ordres, en particulier dans le domaine de la création artistique : processus de production artistique ; œuvres dans leur matérialité (y compris celles qui sont issues des nouvelles technologies, pour l'époque contemporaine) ; théories de l'art et phénomènes de représentation (en intégrant, pour ces derniers, les apports de l'histoire des mentalités) ;
- la diversité des usages du numérique pour la médiation culturelle dans le domaine archéologique : analyse des sources épigraphiques et papyrologiques ; analyse des vestiges de la présence humaine dans sa matérialité, de son environnement et de ses relations spatiales ; étude et valorisation de l'occupation du sol comme composante des paysages.

En termes de savoir-faire et de compétences professionnelles, ils/elles sont encouragé(e)s à :

- développer de nouvelles approches organisationnelles et stratégiques dans un cadre professionnel d'équipe : concevoir et gérer des projets, dans des contextes complexes, rapidement évolutifs et imprévisibles, qui nécessitent des approches conceptuelles nouvelles ; développer une intelligence des situations et prendre des initiatives pertinentes dans des situations inédites ; prendre des responsabilités pour recruter, animer et orienter des équipes professionnelles ; coopérer de façon efficace et faire appel, si nécessaire, à des ressources extérieures ; tirer les leçons d'une expérience pour les transposer à d'autres contextes ;
- collecter, utiliser et produire de manière active l'information : en ayant un usage intelligent, responsable et créatif des technologies de l'information et de la communication ; en intégrant les différentes strates et fonctionnalités des réseaux de communication ; en faisant porter l'accent sur les nouvelles technologies éducatives ;
- travailler dans un contexte international : en apprenant à manier intelligemment les comparaisons internationales ; en établissant des contacts transfrontaliers par l'outil informatique ; en maîtrisant les langues modernes les plus en usage, à commencer par l'anglais, étant donné le caractère international de la progression de la recherche dans les domaines concernés.

Structure de la formation

Le master MCPN est structuré en 4 semestres et 2 niveaux (M1 et M2). Il est organisé à partir de 5 unités d'enseignement (UE). Les UE sont affectées de crédits européens (ECTS). Chaque semestre d'études compte pour 30 crédits. Le master est validé par l'obtention de 120 crédits européens.

Les crédits sont obtenus par trois types d'évaluations : enseignements théoriques et pratiques ; rédaction de mémoires ; accomplissement de stages.

Les étudiant(e)s suivent des enseignements en sciences humaines (histoire de l'art et archéologie, muséologie, médiation culturelle, droit du patrimoine et de la propriété intellectuelle), en langues (anglais) et en théorie et pratique du numérique (traitement de l'information et des images, conception de sites, produits hypermédias, écritures numériques, etc.). La formation est assurée par des enseignants titulaires des deux universités partenaires (Paris Nanterre et Paris 8) ainsi que par des professionnels des secteurs concernés (spécialistes du patrimoine culturel, des nouvelles technologies de l'information et de la communication, et de la médiation culturelle).

En M1 et en M2, la rédaction d'un mémoire annuel se fait en articulation étroite avec l'expérience théorique et pratique acquise au cours des stages, sous la direction d'un maître de stage et d'un enseignant titulaire. En M1, le mémoire et le rapport de stage sont distincts. En M2, il n'y a pas de rapport de stage proprement dit, mais le mémoire prend appui sur l'expérience professionnelle vécue par l'étudiant(e) pendant son stage, afin de déployer une analyse à la fois contextuelle, critique et prospective des questions posées par cette expérience.

Les stages constituent le troisième pilier de la formation. Un premier stage d'une durée de deux mois est accompli au cours de la première année de master (M1 S1 et/ou S2). Au terme de conventions avec différents musées et institutions patrimoniales, il offre aux étudiant(e)s la possibilité d'accomplir des tâches de médiation culturelle au contact du public ou sous forme de réalisations numériques. Un second stage d'une durée minimale de trois mois est réalisé au cours du second semestre de deuxième année (M2 S4). Il constitue une véritable expérience dans le domaine de la médiation numérique du patrimoine. Le choix de la structure d'accueil se fait en accord avec le directeur ou la directrice de mémoire de l'étudiant(e). Intégrée à l'évaluation du mémoire, l'évaluation de ce stage de M2 revêt une importance décisive pour l'appréciation générale des compétences acquises par l'étudiant(e) au cours de sa formation.

Enfin, s'ajoute, en M2, la conduite d'un atelier-laboratoire qui implique une mise en situation professionnelle de prestataire de services numériques : les étudiant(e)s, réuni(e)s en équipes, conçoivent et réalisent un projet de médiation numérique dans le domaine du patrimoine, pour le compte d'institutions culturelles commanditaires, en France et à l'étranger.

L'ensemble de la formation se fait en lien avec de grandes institutions culturelles et des agences de service et d'ingénierie culturelle, prêtes à accueillir les étudiant(e)s en formation et/ou en stage. Y figurent notamment le musée du Quai Branly, le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou (notamment via l'Institut de recherche et d'innovation), le Conservatoire national des arts et métiers, la Bibliothèque nationale de France, les musées de la Ville de Paris ainsi que les Archives nationales, partenaire principal, avec Paris 8 et Paris Nanterre, du nouveau programme d'excellence IDEFI.

Conditions et procédures d'admission

Les candidat(e)s à la première année de master doivent être titulaires d'un diplôme de licence ou d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur, en histoire de l'art, en archéologie et/ou en sciences de l'information et de la communication. Toutefois, les candidat(e)s titulaires d'un diplôme de licence ou d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur, dans une autre discipline, pourront également présenter un dossier de candidature. Ce dernier fera l'objet d'un examen spécifique par la commission pédagogique, tenant compte des motivations des candidat(e)s et de la nature exacte de leur(s) formation(s) antérieure(s).

Les candidat(e)s à la deuxième année de master doivent être titulaires d'un diplôme de master 1 ou d'un diplôme de niveau équivalent, en histoire de l'art, en archéologie et/ou en sciences de l'information et de la communication. Les candidat(e)s titulaires d'un diplôme de master 1 ou d'un diplôme de niveau équivalent dans une autre discipline peuvent également présenter un dossier de candidature. Ce dernier fait alors l'objet d'un examen spécifique par la commission pédagogique, tenant compte des motivations des candidat(e)s, de leurs formations et de leurs éventuelles expériences professionnelles antérieures.

Les candidat(e)s étrangers/gères doivent au préalable satisfaire aux tests de langue française organisés par dans le cadre de la candidature par Campus France (<http://www.campusfrance.org/fr/>).

Les dossiers de candidature à la première ou à la deuxième année de master sont adressés au secrétariat dans les délais indiqués sur le dossier de candidature téléchargeable. Les dossiers complets et recevables sont examinés par une commission pédagogique paritaire Paris Nanterre – Paris 8 au cours du printemps précédant l'année universitaire concernée, l'audition des candidat(e)s admissibles a lieu au mois de juin et les résultats définitifs sont publiés au début du mois de juillet. Les dates exactes de dépôt des dossiers, d'annonce des résultats d'admissibilité, de convocation aux auditions et d'annonce des résultats définitifs sont publiées sur les sites des universités partenaires et sur le site dédié du master MCPN.

Une liste d'admission définitive et une liste complémentaire sont établies, pour parvenir à un nombre maximum de 30 étudiant(e)s par promotion, dans chacune des deux années de master. Les résultats sont communiqués individuellement aux étudiant(e)s.

Pour toutes les informations relatives aux conditions d'admission dans la formation, au programme, aux compétences visées et aux débouchés, veuillez vous référer à la fiche formation en ligne :

<https://www.parisnanterre.fr/formation/>

Les compétences visées par la formation se trouvent dans la fiche RNCP accessible depuis la fiche formation (encadré « Supports pédagogiques formation tout au long de la vie »).

Cette formation est proposée :

☐ en formation initiale.

☒ en formation continue.

Cette formation est proposée :

☐ intégralement en présentiel.

.

ORGANIGRAMME ET CONTACTS

Université

Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) : <http://suio.parisnanterre.fr/>

→ [Pôle Handicaps et accessibilités](#)

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) : <http://baip.parisnanterre.fr>

Service des relations internationales (SRI) : <http://international.parisnanterre.fr/>

Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus (SGACAC) : <http://culture.parisnanterre.fr>

Les bibliothèques : <http://scd.parisnanterre.fr/>

UFR

Direction de l'UFR :

Directeur : COLLARD Franck, bureau D 211 D

Directeur adjoint : RISCHMANN Lionel, bureau D 211 D

Responsable administrative de l'UFR : CAVA JOLY Emmanuelle, Bureau D 211 E

Site internet de l'UFR : ufr-ssa.parisnanterre.fr

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de l'UFR.

Référents formation continue

Accueil du Service de la Formation Continue : formation-continue@liste.parisnanterre.fr

Ingénieur.e de formation référent.e de l'UFR : HAMPAR, Véronique, bâtiment de la formation continue

Chargé.e de formation référent.e de l'UFR : BALTUS, Stéphanie, bâtiment de la formation continue

Site internet du SFC : <https://formation-continue.parisnanterre.fr/>

De nombreuses informations sont disponibles sur le site du SFC.

Département / Formation

Direction du département : Philippe JOCKEY pjockey@parisnanterre.fr

Direction adjointe du département : Romain THOMAS rthomas@parisnanterre.fr

Secrétariat de la formation : Maud Hamiane, D103, 01 40 97 40 92, maud.h@parisnanterre.fr

Responsable(s) de la formation :

Université Paris Nanterre : Rémi Labrusse, D101A, remi.labrusse@wanadoo.fr

Université Paris 8 : Bernadette Dufrêne, D101A, bernadette.dufrene@orange.fr

Responsable du M1 : Rémi Labrusse, D101A, remi.labrusse@wanadoo.fr

Responsable du M2 : Bernadette Dufrêne, D101A, bernadette.dufrene@orange.fr

Responsable relations internationales : Aurélie Petiot apetiot@parisnanterre.fr, Katerina Chryssanthaki kchryssanthakinagle@parisnanterre.fr

Site internet : <http://www.master-mcpn.com>

Équipe enseignante 2019-2020

Maéva ABILLARD (musée Rodin) – abillard@musee-rodin.fr

Cédric BOUDJEMA (Université de Paris 8) – cedricboudjema@gmail.com

François AUGEREAU (Ministère de la Culture et de la communication, Service des musées de France) – francois.augereau@culture.gouv.fr

Marine BAUDRY (Paris Musées) – marine.baudry@hotmail.fr

Bertrand CARON (Bibliothèque nationale de France) – bertrand.caron@bnf.fr

Ophélie COELHO (consultante) – ophelie.coelho@gmail.com

Emmanuel DELBOUIS (Ministère de la culture) - emmanuel.delbouis@culture.gouv.fr

Marc DÉCIMO (université Paris Nanterre) – marc.decimo@gmail.com

Anouche DER SARKISSIAN (université de Paris Nanterre) – a.der_sarkissian@parisnanterre.fr

Bernadette DUFRÊNE (université de Paris 8, co-responsable du master) – bernadette.dufrene@orange.fr

Ingrid HAYES (université Paris Nanterre) – ingridhayes.hayes@gmail.com

Madjid IHADJADENE (université de Paris 8) – madjid.ihadjadene@univ-paris8.fr

Yves JAMMET – (Association Médiations culturelles et expérimentations sociales) – yjammet@gmail.com

Rémi LABRUSSE (université de Paris Nanterre, co-responsable du master) – remi.labrusse@wanadoo.fr

Sophie LE BAUT (Ministère de la Culture et de la communication) – sophie.lebaut@wanadoo.fr

Aurélien PETIOT (université de Paris Nanterre) – petiot.aurelie@gmail.com

Carine PRUNET (Ministère de la Culture et de la communication, Service des musées de France) – carine.prUNET@culture.gouv.fr

Sébastien RAIMOND (université de Paris Nanterre) – s-raimond@wanadoo.fr

Edvardo REYES (université de Paris 8) – ereyes.net@gmail.com

Sylvie ROUXEL (Conservatoire national des Arts et Métiers) – sylvie.rouxel@cnam.fr

Thomas SAGORY (Musée d'archéologie nationale) – thomas.sagory@culture.gouv.fr

Hervé SAMSON (Musée du Quai Branly) – Herve.SAMSON@quaibranly.fr

Catherine TIRABY (Centre Georges Pompidou) – catherinetiraby@hotmail.com

Comment les étudiants doivent-ils se tenir informés ?

L'information par mail des étudiants, de même que l'accès à la plateforme internet « cours en ligne », se fait via l'adresse électronique de l'université (de la forme numéro d'étudiant@parisnanterre.fr). La communication avec l'administration et avec les enseignants, la réception des relevés de notes et l'accès aux services en ligne de l'université et de ses bibliothèques passent impérativement par cette adresse. L'activation de cette adresse électronique, de même que la conservation des identifiants, est donc indispensable. Pour cela, il faut vous rendre sur le site : <https://servicesenligne.u-paris10.fr/>

L'affichage informatif de l'UFR S.S.A. s'effectue au rez-de-chaussée du Bâtiment D.

En ce qui concerne les départements de l'U.F.R., les vitrines se trouvent soit au rez-de-chaussée du Bâtiment D, soit aux abords des secrétariats pédagogiques. L'affichage du département d'histoire se fait dans le couloir du bâtiment D au 2e étage.

Le site de l'U.F.R. S.S.A. est affiché sous le site de l'Université Paris Nanterre la Défense :

<https://www.parisnanterre.fr/>

<http://ufr-ssa.parisnanterre.fr/>

Il est composé de diverses rubriques dont la liste des formations, une rubrique sur la recherche et une rubrique au service des enseignants. Il regroupe aussi en son sein des liens hypertexte faisant référence aux sites des départements.

Le site internet du département est à l'adresse suivante :

<https://dep-hist-art.parisnanterre.fr/accueil/>

Les étudiants devront obligatoirement et régulièrement s'y référer pour obtenir les informations les plus à jour.

Les événements exceptionnels organisés pour les étudiants (Journée Portes Ouvertes de l'établissement, réunions d'information sur les formations proposées au département...) sont annoncés en temps utiles par ces canaux d'information (site internet du département et de l'université et affichage dans les couloirs du département).

Pour les enseignements dépendants d'un autre département (langues...), merci d'adresser vos questions directement aux secrétariats des départements concernés.

Email universitaire

Toute communication avec les équipes pédagogiques et administratives doit s'effectuer avec votre adresse électronique universitaire.

Au moment de l'inscription, un mail d'activation de votre adresse électronique universitaire ...@parisnanterre.fr est envoyé sur votre adresse personnelle. Vous devez l'activer le plus rapidement possible pour communiquer avec les personnels enseignants et administratifs, et accéder aux services numériques.

Vous pouvez également activer manuellement votre compte sur: <https://identite.u-paris10.fr/>.

Sur ce portail, vous pourrez choisir votre mot de passe et connaître les moyens de réactiver le mot de passe en cas de perte.

Vous pouvez accéder à votre messagerie à l'adresse : <http://webmail.u-paris10.fr>.

Vous pouvez également rediriger votre courriel sur votre adresse personnelle depuis votre webmail.

Espace Numérique de Travail (ENT)

Sur votre Espace numérique de travail (<https://ent.u-paris10.fr/>), vous pouvez :

- consulter vos notes, vos résultats et votre emploi du temps (selon l'UFR)
- accéder à votre dossier personnel, vos fichiers (espace de stockage)
- accéder au lien des plateformes pédagogiques
- télécharger vos convocations à certains examens transversaux (Grands Repères, Consolidation des compétences, Atelier de langue française, Connaissance des métiers de l'entreprise, PPE...).
- Accès à la messagerie de l'université
- Informations sur la vie de l'université (culturelle, sportive etc.)
- Informations pratiques fournies par vos enseignants
- Et de nombreux autres services à découvrir

IMPORTANT

* COURS EN LIGNE

Vos enseignants déposent régulièrement, selon les enseignements, des ressources pédagogiques utiles (diaporamas des séances, bibliographie, documents...) sur le site Cours en ligne :

<http://coursenligne.u-paris10.fr/>

Le site est accessible avec votre identifiant et votre mot de passe. Il est **vivement recommandé de le consulter régulièrement**.

* MODULES D'ENSEIGNEMENTS A DISTANCE

Un certain nombre d'enseignements sont dispensés à distance par le biais de modules médiatisés.

C'est le cas par exemple de certains cours obligatoires de Licence : Grands repères (L1, S1 et S2), Atelier de langue française, Consolidation des compétences, Certificat Informatique et Internet (C2I)...

Ces modules proposés par l'établissement sont décrits et accessibles sur le site suivant :

<http://moduleslmd3.u-paris10.fr>

LES ETUDIANTS DEVRONT NECESSAIREMENT SE CONNECTER REGULIEREMENT A CETTE PLATEFORME POUR SUIVRE LES COURS ET VALIDER LEURS ENSEIGNEMENTS.

Politique concernant l'usage des documents pédagogiques déposés sur la plateforme *coursenligne*

L'équipe enseignante du département d'Histoire de l'art et d'archéologie met à disposition des étudiants sur la plateforme numérique *coursenligne* des documents pédagogiques venant compléter les cours et les TD (bibliographie, plan de cours, diaporamas numériques, documents divers...). Ces documents ne peuvent être diffusés en dehors du cercle universitaire, et notamment ne peuvent être mis en ligne en dehors de la plateforme *coursenligne* pour des raisons de droits d'auteur concernant le contenu du cours et de droit à l'image concernant l'iconographie qui accompagne le cours. Les étudiants ne respectant pas ce principe seront menacés de sanctions disciplinaires.

La formation décrite dans ce livret pédagogique est organisée :

- selon le calendrier général de l'université

Vous pouvez prendre connaissance de votre calendrier sur le site internet de l'université :

- portail Etudiants <https://etudiants.parisnanterre.fr/> > Formation > Calendrier universitaire.
- ou directement à partir de l'URL : <http://formation.parisnanterre.fr/calendrieruniversitaire> .

La question du plagiat à l'université

L'université aide les étudiants à acquérir des connaissances. Lorsque ceux-ci les restituent, ils doivent être en mesure de bien les assimiler, et de les exprimer de façon personnelle, en relation avec la question posée à l'examen ou à l'exposé. Il est très important de bien citer les sources bibliographiques, et de faire référence aux ouvrages et aux travaux qui ont été lus et à partir desquels le travail a été élaboré.

Qu'est-ce que le plagiat ?

a. Le plagiat est l'action d'un plagiaire, de celui qui s'approprie des portions de livres. Le plagiat est incontestablement un des délits les plus graves qui puissent se commettre dans la république des lettres, et il y faudrait un tribunal souverain pour le juger. [Bonnet, Lett. div. Oeuv. t. XII, p. 206, dans POUGENS]

b. Le plagiat est un passage pillé d'un ouvrage.

c. Le plagiaire est celui qui prend, dans un ouvrage qu'il ne cite pas, des pensées, des expressions remarquables, ou même des morceaux entiers.

[Définitions du Littré]

À l'Université, le plagiat consiste à recopier des idées ou des passages entiers relevés dans des ouvrages, des articles ou sur Internet et à les présenter comme ses propres idées. Il s'agit donc de voler les idées et/ou les mots de quelqu'un d'autre et de se les approprier. Le plagiat est avéré dès qu'on recopie des idées ou des passages entiers relevés dans des ouvrages, dans des articles ou sur internet sans citer ses sources en note et/ou en bibliographie, dans le cas d'une reprise textuelle, sans indiquer cette dernière entre guillemets.

Notez que recopier un article de Wikipédia relève du plagiat. Toute forme de copier-coller à partir de documents trouvés sur Internet relève du plagiat.

Notez qu'il est très facile pour vos enseignants de repérer les cas de plagiat en utilisant les moteurs de recherche sur Internet ainsi que des logiciels anti-plagiat.

Tous les dossiers et exposés écrits remis aux enseignants dans le cadre de la licence et tous les dossiers et mémoires remis aux enseignants dans le cadre du master doivent être rendus sous forme papier et en format PDF afin d'être soumis à un logiciel anti-plagiat.

À l'oral (notamment pour les exposés oraux), le principe est le même. En aucun cas un **exposé oral** ne doit reprendre mot pour mot une expression ou un passage d'un livre, d'un article ou d'un site internet sans le citer clairement.

Les risques en cas de plagiat à l'université Paris Nanterre

Le recours systématique aux ressources disponibles sur internet a multiplié ces dernières années les cas de plagiat à l'université. Afin de lutter contre ce fléau préjudiciable aux étudiants eux-mêmes, il a été décidé d'appliquer un mode de sanction rigoureux et immédiat. Tout plagiat sera sanctionné par la **note nulle** attribuée au travail où il aura été commis. Dès le deuxième plagiat, le cas de l'étudiant sera soumis à la **commission disciplinaire** de l'université Paris Nanterre, qui décidera des sanctions à appliquer (avertissement, nullité de l'ensemble de la session d'examen, exclusion de l'établissement...).

Le plagiat est un délit qui peut être poursuivi par les tribunaux. Dans certains cas, l'université peut décider de porter plainte contre des étudiants fraudeurs.

Pour éviter tout plagiat, les sources utilisées doivent être dans tous les cas signalées (en note ou dans la bibliographie) et les citations textuelles placées entre guillemets et référencées.

Maquette des enseignements
Master Mention *Patrimoine et musées*
Parcours
Médiation culturelle, patrimoine et numérique

SEMESTRE 1

Unité d'enseignement	Crédits ECTS	Volume horaire	
		CM	TD
3HPMUF71. Patrimoines : définitions, pratiques et perspectives théoriques 3HPM7002. <i>Histoire et théories du patrimoine</i> B. Dufrêne (Paris 8) R. Labrusse (Paris Nanterre) 3HRC7X02. Séminaire complémentaire en histoire de l'art 3HRC7002. <i>Qu'est-ce que l'exotisme ? (I)</i> R. Labrusse (Paris Nanterre)	3 3	24 h 24 h	
3HPMUF72. Patrimoines et médiation 3HPM7003. <i>Théories de la médiation culturelle</i> B. Dufrêne (Paris 8) 3HPM7004. <i>Médiation culturelle pour publics empêchés : approche socio-empirique</i> S. Rouxel (CNAM) 3HPM7005. <i>Notions fondamentales de muséologie</i> B. Dufrêne (Paris 8)	2 2 2	12 h 24 h 12 h	
3HPMUF73. Administration de la culture et institutions 3HPM7006. <i>Droit du patrimoine et Droit de la propriété littéraire et artistique</i> S. Le Baut (Ministère de la culture et de la communication) S. Raimond (Paris Nanterre)	2 3	12 h 12h	
3HPMUF74. Services numériques 3HPM7007. <i>Informatique et réseaux</i> X (Paris 8) 3HPM7008. <i>Publication assistée par ordinateur et conception de sites web</i> X (Paris 8)	2 2		24 h 24 h
3HPMUC71. Unité transversale 3HPM7009. <i>Stage et Encadrement des stages</i> B. Dufrêne (Paris 8) R. Labrusse (Paris Nanterre)	6		12 h
3HPMUL71. Langue vivante 3HPM7010. <i>Langue vivante (anglais)</i>	3		24 h

I. Hayes (Paris Nanterre)			
Total	30	120 h	84 h

SEMESTRE 2

Unité d'enseignement	Crédits ECTS	Volume horaire	
		CM	TD
3HPMUF81. Patrimoines : définitions, pratiques et perspectives théoriques			
3HPM8001. <i>Collections et politiques d'acquisition</i> M. Abillard (Musée Rodin) F. Augereau, C. Prunet (Ministère de la Culture)	3	24 h	
3HRA8X01. Séminaire complémentaire en histoire de l'art 3HRC8001. <i>Qu'est-ce que l'exotisme ? (II)</i> . R. Labrusse (Paris Nanterre)	3	24 h	
3HPMUF82. Patrimoines et médiations			
3HPM8002. <i>Patrimoine et développement des territoires</i> Y. Jammet (Association Médiations culturelles et expérimentations sociales)	3	24 h	
3HPM8004. <i>Médiation culturelle : formes et rôles</i> B. Dufrêne (Paris 8)	2	12 h	
Code à définir. <i>Droit du patrimoine international</i> A. Petiot (Paris Nanterre)	2	12h	
3HPMUF83. Administration de la culture et institutions			
3HPM8005. <i>Statuts et stratégies des institutions culturelles</i> S. Le Baut (Ministère de la culture)	3	24 h	
3HPMUF84. Services numériques			
3HPM8006. <i>Traitement des images</i> C.Tiraby (Centre Pompidou)	2		24 h
3HPM8007. <i>Traitement du document</i> H. Samson (M. du Quai Branly)	2		24 h
3HPMUC81. Unité transversale			
3HPM8008. <i>Rapport de stage et Mémoire</i>	7		12 h

R. Labrusse (Paris Nanterre)			
B. Dufrêne (Paris 8)			
3HPMUL81. Langue vivante			
3HPM8009. <i>Langue</i> (anglais)	3		24 h
I. Hayes (Paris Nanterre)			
Total	30	120 h	84 h

SEMESTRE 3

Unité d'enseignement	Crédits ECTS	Volume horaire	TD
		CM	
3HPMUF91. Patrimoines : définitions, pratiques et perspectives théoriques			
3HPM9001. <i>Préservation et conservation des documents numériques</i> B. Caron (BNF)	2	12 h	
3HRA9X02. Séminaire complémentaire en histoire de l'art 3HRC9002. <i>Actualité de la recherche en art contemporain</i> M. Décimo (Paris Nanterre) T. Dufrêne (Paris Nanterre)	3	24 h	
3HPMUF92. Patrimoines et médiations			
3HPM9002. <i>Economie de la contribution</i> C. Boudjema (Paris 8)	4	12 h	
3HPM9003. <i>Formes et rôles de la médiation numérique</i> B. Dufrêne (Paris 8)	3	24 h	
3HPMUF93. Administration de la culture et institutions			
3HPM9004. <i>Gestion des organisations culturelles</i> E. Delbouis (Ministère de la culture)	2	12 h	
3HPM9009. <i>Politiques publiques de numérisation</i> B. Dufrêne (Paris 8)	3	12 h	
3HPMUF94. Services numériques			
3HPM9005. <i>Interprétation et techniques de visualisation des données</i> E. Reyes (Paris 8)	3	12 h	12 h
3HPM9006. <i>Atelier d'écriture numérique</i> M.Baudry (Paris 8), O. Coelho	3	24 h	
3HPMUC91. Unité transversale			
3HPM9007. <i>Préparation du stage professionnel et Méthodologie du mémoire I</i> R. Labrusse (Paris Nanterre) B. Dufrêne (Paris 8)	7		10 h
3HPMUL91. Langue vivante			
3HPM9008. <i>Langue</i> (anglais) A. Der-Sarkissian (Paris Nanterre)	3		24 h
Total	30	164 h	34 h

SEMESTRE 4

Unité d'enseignement	Crédits ECTS	Volume horaire	
		CM	TD
3HPMUF01. Patrimoines : définitions, pratiques et perspectives théoriques 3HASOX02. Séminaire complémentaire 3HRD0XX1. Séminaire complémentaire en histoire de l'art Code à définir. <i>Les arts numériques</i> C. Boudjema (Paris 8)	3	24 h	
3HPMUF02. Patrimoines et médiations 3HPM0001. <i>Patrimoines et muséologies numériques. L'Editorialisation des interfaces culturelles</i> B. Dufrêne (Paris 8)	4	24 h	
3HPMUF03. Administration de la culture et institutions 3HPM0002. <i>Méthodologie de l'analyse institutionnelle</i> R. Labrusse (Paris Nanterre)	2	12 h	
3HPMUF04. Services numériques 3HPM0003. <i>Dispositifs numériques : théories, modèles et usages</i> M. Ihadjadene (Paris 8)	3	17 h	10 h
3HPMUC01. Unité transversale 3HPM0004. <i>Mémoire et Méthodologie du mémoire II</i> B. Dufrêne (Paris 8) R. Labrusse (Paris Nanterre) 3HPM0005. <i>Atelier-laboratoire (IDEFI)</i> B. Dufrêne (Paris 8) R. Labrusse (Paris Nanterre) M. Baudry (Paris Musées) 3HPM0013. <i>Conduite de projet</i> O.Coelho (consultante)	14 2 2	20 h 80 h 10 h	10 h 80 h 10 h
Total	30	97 h	110 h

Descriptifs des enseignements
Master Mention *Patrimoine et musées*
Parcours
Médiation culturelle, patrimoine et numérique

SEMESTRE 1

3HPM7002	<i>Histoire et théories du patrimoine. Mutations des musées et Mutations des monuments historiques</i>	24 h CM	Bernadette Dufrêne (Paris 8) bernadette.dufrene@orange.fr Rémi Labrusse (Paris Nanterre) remi.labrusse@wanadoo.fr
I. <i>Mutations des musées : de la création du MoMA aux institutions muséales déconcentrées</i> (B. Dufrêne) Quelles sont les principales évolutions des institutions muséales depuis la création du Museum of Modern Art à New York en 1929 ? L'objectif du cours est d'abord de montrer les transformations des missions du musée et de mettre en perspective le « répertoire d'actions » qui se met en place dans la première moitié du XXe siècle. Comment la programmation d'expositions temporaires a-t-elle transformé le rapport au public ? Dans cette optique, on examinera aussi comment, depuis les années 1960, le musée s'adapte à de nouvelles logiques, liées à la culture de masse et à l'internationalisation croissante des échanges. Le second objectif est d'analyser les représentations culturelles, sociales et politiques que recouvre le choix de muséographies spécifiques. Du MoMA aux musées du XXIe siècle, le séminaire s'appuiera sur l'exemple d'institutions emblématiques de ces transformations. II. <i>Mutations des monuments historiques : de la Révolution française à nos jours</i> (R. Labrusse) La notion de monument historique protégé émerge en Europe dans la première moitié du XIXe siècle. Elle est inséparable des grandes mutations économiques et politiques dans lesquelles se sont engagées ces sociétés européennes à partir de la fin du XVIIIe siècle. Elle concrétise un rapport tout à fait inédit à l'histoire et, plus fondamentalement, au passé en tant que tel. En partant de ces hypothèses, nous nous attacherons d'abord à décrire les principales étapes de mise en place d'une protection des monuments historiques et les réflexions théoriques qui ont accompagné ces politiques concrètes. Dans un deuxième temps, il s'agira de comprendre dans quelle mesure les usages actuels de la notion de patrimoine historique procèdent de cet héritage du XIXe siècle et dans quelle mesure ils s'en distinguent.			
Un programme détaillé et une bibliographie seront distribués à la première séance de chaque partie du séminaire.			
Espace « cours en ligne » : NON			
Modalités de contrôle			
Session 1	La note finale est la moyenne d'un devoir à la maison (50%) et d'une épreuve sur table en 2 heures (50%).		
Session 2	Une épreuve sur table en 2 heures.		
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI			

3HRC7002	Qu'est-ce que l'exotisme ? (I)	24 h CM	Rémi Labrusse (Paris Nanterre) remi.labrusse@wanadoo.fr
Si le mot « exotique » remonte à la Renaissance, le terme spécifique d'« exotisme » ne se fixe que dans la seconde moitié du XIXe siècle. Il signale le durcissement idéologique d'une vision du monde dominée par l'attrait de l'ailleurs, au moment même où cette altérité est niée concrètement par le système colonial et par la culture techno-industrielle dans son ensemble. L'exotisme grandit ainsi sur les ruines de l'expérience vécue. Il se définit comme un monde-image pour la constitution et la perpétuation duquel les arts visuels jouent un rôle fondamental, comme le suggère le lien naturel entre « l'exotique » et le « pittoresque ». En partant de la constatation de cette nature dialectique de l'exotisme occidental, il s'agit d'en explorer les sources, aux origines mêmes de la modernité, depuis le XVIe siècle. Des cas d'étude peuvent y aider, des cabinets de curiosités de la Renaissance aux décorations rococos du XVIIIe siècle, de l'orientalisme du XIXe siècle aux premières manifestations du « primitivisme » : grâce aux apports de réflexions fondatrices (<i>Essai sur l'exotisme</i> de Victor Segalen, <i>Orientalisme</i> d'Edward Said, etc.), il devrait en ressortir que la réflexion sur l'exotisme ne relève pas seulement du champ de l'esthétique mais aussi de la politique et de la philosophie. Au second semestre, la même question sera spécifiquement appliquée à la période actuelle et s'étendra à l'ensemble de notre culture visuelle contemporaine, au-delà du champ de l'art <i>stricto sensu</i> (3HRC8001. <i>Qu'est-ce que l'exotisme ? (II)</i>).			
Un programme et une bibliographie détaillés seront distribués aux étudiant.e.s lors de la première séance.			
Espace « cours en ligne » : NON			
Modalités de contrôle			
Session 1	La note finale est la moyenne d'un devoir à la maison (50%) et d'une épreuve sur table en 2 heures (50%).		
Session 2	Devoir sur table (2 h).		
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI			

3HPM7003	<i>Théories de la médiation culturelle</i>	Bernadette Dufrêne (Paris 8) bernadette.dufrene@orange.fr	12 H CM
1. Présentation historique des principaux fondements théoriques de la notion de médiation culturelle (sociologie de la médiation, études culturelles (<i>cultural studies</i>), approche communicationnelle). 2. Analyse des enjeux de la notion dans le champ professionnel (éducation / animation socioculturelle / médiation culturelle) et dans celui des politiques publiques de la culture.			
Orientations bibliographiques : une bibliographie détaillée est disponible sur le site du master. Une bibliographie sélective sera distribuée lors de la première séance.			
Modalités d'évaluation Session 1 : fiche de lecture Session 2 : oral			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

3HPM7004	<i>La fabrique des publics éloignés de la culture, quels dispositifs institués... ou pas ? Approche socio-empirique</i>	Sylvie Rouxel (Conservatoire national des Arts et métiers) sylvie.rouxel@cnam.fr	24 H CM
1. Fonction des productions culturelles et artistiques dans le renforcement du lien social et de la solidarité. 2. Principaux dispositifs d'intervention, notamment numériques. Dans le cadre de ce séminaire, les étudiant.e.s pourront par ailleurs suivre une préparation aux journées « Les Jeunes ont la parole » du musée du Louvre (Anne-Sophie Vergne et Niko Melissano).			
Orientations bibliographiques : une bibliographie détaillée sera distribuée aux étudiant(e)s lors de la première séance.			
Espace « cours en ligne » : NON			
Modalités d'évaluation Session 1 : devoir sur table Session 2 : devoir sur table			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

3HPM7005	<i>Notions fondamentales de muséologie</i>	Bernadette Dufrêne (Paris 8) bernadette.dufrene@orange.fr	12 H CM
Le cours portera sur le répertoire d'actions propre aux institutions muséales. Il mettra l'accent sur les différentes dimensions de la conservation, sur la politique d'acquisition et la recherche scientifique. Dans cette perspective, il analysera tout particulièrement le projet scientifique et culturel des musées au regard de leurs missions.` Orientations bibliographiques : une bibliographie détaillée sera distribuée aux étudiant(e)s lors de la première séance.			
Espace « cours en ligne » : NON			
Modalités d'évaluation Session 1 : travaux personnels Session 2 : devoir sur table			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

Code à définir	<i>Droit du patrimoine international</i>	Aurélien Petiot (Paris Nanterre) petiot.aurelie@gmail.com	12 H CM
L'internationalisation du droit du patrimoine et des musées (organisations internationales des musées ; protection internationale du patrimoine) constitue un phénomène majeur d'évolution juridique et politique depuis la Seconde Guerre mondiale. Il revêt aujourd'hui une actualité accrue avec l'expansion de la notion de patrimoine mondial de l'humanité et avec les débats autour de la restitution des œuvres d'art. La situation sera analysée du point de vue du droit international et, plus particulièrement, de son application en France.			
Orientations bibliographiques : un programme détaillé sera distribué aux étudiant(e)s lors de la première séance.			
Modalités d'évaluation Session 1 : travaux personnels des étudiants Session 2 : devoir sur table (2 h).			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

3HPM7006	<i>Droit du patrimoine et Droit de la propriété littéraire et artistique</i>	Sophie Le Baut (Ministère de la culture) sophie.lebaut@wanadoo.fr Sébastien Raimond (Paris Nanterre) s-raimond@wanadoo.fr	24 H CM
<i>I. Droit du patrimoine</i> (12 h, S. Le Baut) Le cours sera consacré à la situation française. Le cadre juridique général relatif au patrimoine sera présenté, puis les principales dispositions législatives et réglementaires relatives aux musées et aux monuments historiques seront étudiées. Une mise en perspective historique permettra d'appréhender les dernières évolutions en cours. <i>II. Droit de la propriété littéraire et artistique</i> (S. Raimond) Introduction aux différents aspects fondamentaux du droit de la création et de la diffusion des œuvres de l'esprit et aux évolutions récentes.			
Orientations bibliographiques : des bibliographies détaillées seront distribuées aux étudiant(e)s lors de la première séance.			
Modalités d'évaluation Session 1 : travaux personnels et devoirs sur table Session 2 : devoirs sur table			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

3HPM7007	<i>Informatique et réseaux</i>	C. Boudjema (Paris 8)	24 H TD
Acquisition des bases de l'informatique et approfondissement de la maîtrise de l'environnement technologique du métier (systèmes de gestion de bases de données) ; Utilisation et mise en œuvre des méthodes, techniques et outils (matériels et logiciels) pour l'implantation, le développement et l'exploitation de systèmes d'information et de communication ; Utilisation d'internet et de ses technologies.			
Orientations bibliographiques : sans objet			
Modalités d'évaluation Session 1 : travaux personnels des étudiants Session 2 : devoir sur table			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

3HPM7008	<i>Publication assistée par ordinateur et conception de sites web</i>	C. Boudjema (Paris 8)	24 H TD
Il s'agira d'apprendre à intégrer dans une démarche globale de communication les spécificités des productions multimédia ; à maîtriser les techniques de base de l'écriture multimédia ; à utiliser des techniques avancées de l'écriture multimédia.			
Orientations bibliographiques : sans objet.			
Modalités d'évaluation Session 1 : travaux personnels des étudiants Session 2 : devoir sur table			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

3HPM7009	Stage et Encadrement des stages	Rémi Labrusse remi.labrusse@wanadoo.fr Bernadette Dufrêne bernadette.dufrene@orange.fr	12 h TD
Le stage s'effectue dans une institution culturelle publique ou privée pendant une durée de 2 mois ETP, en tenant compte des horaires de cours. Il donne lieu à l'élaboration d'un rapport de stage, évalué par les deux enseignants responsables. L'encadrement des stages consiste d'abord en une présentation des attentes pédagogiques liées au stage ainsi que des différents types de stages, en relation avec des représentant.e.s des principales institutions partenaires du master. Puis il prend la forme d'un accompagnement personnalisé des étudiant.e.s en vue d'optimiser leur insertion dans l'équipe professionnelle d'accueil et la préparation du rapport de stage.			
Bibliographie : sans objet.			
Espace « cours en ligne » : NON			
Modalités de contrôle			
Session 1	L'évaluation sera identique à celle obtenue pour le rapport de stage.		
Session 2	L'évaluation sera identique à celle obtenue pour le rapport de stage.		
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI			

3HPM7010	<i>Langue vivante (anglais)</i>	Ingrid Hayes ingrid.hayesi@parisnanterre.fr	24 H TD
Cours d'anglais appliqué à l'histoire de l'art, à la médiation et à la muséologie.			
Orientations bibliographiques : documents distribués en cours			
Modalités d'évaluation Session 1 : devoir sur table Session 2 : devoir sur table			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

SEMESTRE 2

3HPM8001	<i>Collections et politiques d'acquisition</i>	Maéva Abillard (Musée Rodin) abillard@musee-rodin.fr François Augereau et Carine Prunet (Ministère de la Culture) francois.augereau@culture.gouv.fr carine.prunet@culture.gouv.fr	24 H CM
Le cours est centré sur la collection : inventaire et modes d'acquisition des œuvres. Il pose aussi la question des critères sur lesquels se fonde une politique d'acquisition au regard de la collection. I. Politiques d'acquisition II. Introduction à l'inventaire III. Inventaire informatisé			
Orientations bibliographiques : une bibliographie détaillée sera distribuée aux étudiant(e)s lors de la première séance.			

Modalités d'évaluation Session 1 : devoir sur table Session 2 : devoir sur table
Cours ouvert aux étudiants internationaux

3HRC8001	<i>Qu'est-ce que l'exotisme ? (II)</i>	24 h CM	Rémi Labrusse (Paris Nanterre) remi.labrusse@wanadoo.fr
Si le mot « exotique » remonte à la Renaissance, le terme spécifique d'« exotisme » ne se fixe que dans la seconde moitié du XIXe siècle. Il signale le durcissement idéologique d'une vision du monde dominée par l'attrait de l'ailleurs, au moment même où cette altérité est niée concrètement par le système colonial et par la culture techno-industrielle dans son ensemble. L'exotisme grandit ainsi sur les ruines de l'expérience vécue. Il se définit comme un monde-image pour la constitution et la perpétuation duquel les arts visuels jouent un rôle fondamental, comme le suggère le lien naturel entre « l'exotique » et le « pittoresque ». En partant de la constatation de cette nature dialectique de l'exotisme occidental, et en s'appuyant sur quelques références théoriques majeures comme <i>Essai sur l'exotisme</i> de Victor Segalen ou <i>Orientalisme</i> d'Edward Said, le but du séminaire est d'analyser les modalités et les effets de l'exotisme dans la culture visuelle contemporaine. « Le Tourisme serait l'appellation générale d'une mauvaise attitude exotique », écrivait Segalen au début du XXe siècle : cette phrase est-elle encore applicable à une société du spectacle en surchauffe ? L'exotique et l'hybride s'y renforcent-ils ou s'y opposent-ils ? Pour approfondir ces questions, le séminaire accueillera les interventions d'artistes, de chercheurs et de responsables d'institutions culturelles. Le séminaire se situe dans la continuité de celui qui se sera tenu au premier semestre et qui aura porté sur les sources de l'exotisme contemporain, du XVIe au XIXe siècle (3HRC7002. <i>Qu'est-ce que l'exotisme ? (I)</i>).			
Un programme et une bibliographie détaillés seront distribués aux étudiant.e.s lors de la première séance.			
Espace « cours en ligne » : NON			
Modalités de contrôle			
Session 1	Travail personnel.		
Session 2	Devoir sur table (2 h).		
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI			

3HPM8002	<i>Patrimoine et développement des territoires</i>	Yves Jammet (Association Médiations culturelles et expérimentations sociales) yjammet@gmail.com	24 H CM
Le cours a pour objectif d'analyser les stratégies de valorisation du patrimoine au regard des territoires et leurs enjeux, notamment sur les plans social, économique et identitaire.			
Orientations bibliographiques : une bibliographie détaillée sera distribuée aux étudiant(e)s lors de la première séance.			
Modalités d'évaluation Session 1 : travaux personnels des étudiants Session 2 : devoir sur table			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

3HPM8004	<i>Médiation culturelle : formes et rôles</i>	Bernadette Dufrêne (Paris 8) bernadette.dufrene@orange.fr	12 H CM
Le cours s'attachera à montrer les différentes formes de la médiation culturelle dans le domaine de l'exposition : de la conception de l'accrochage et des parcours d'exposition à la programmation et à la politique éditoriale. Il analysera également les politiques des publics.			
Orientations bibliographiques : une bibliographie détaillée sera distribuée aux étudiant(e)s lors de la première séance.			
Modalités d'évaluation Session 1 : travaux personnels des étudiants Session 2 : devoir sur table			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

3HPM8005	<i>Statuts et stratégies des institutions culturelles</i>	Sophie Le Baut (Ministère de la culture) sophie.lebaut@wanadoo.fr	24 H CM
Description de l'enseignement : Le cours présentera les acteurs publics et privés, les différentes sources de financement et les principaux enjeux actuels de la politique culturelle en France. Il vise à fournir aux étudiants les principaux outils d'analyse et à exposer les champs d'étude actuels en matière de politique culturelle.			
Orientations bibliographiques : une bibliographie détaillée sera distribuée aux étudiant(e)s lors de la première séance.			
Modalités d'évaluation Session 1 : devoir sur table Session 2 : devoir sur table			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

3HPM8006	<i>Traitement des images</i>	Catherine Tiraby catherinetiraby@hotmail.com	24 H TD
Il s'agira d'apprendre : - à maîtriser l'utilisation des techniques de l'image ; - à savoir rechercher et indexer des images fixes et animées.			
Orientations bibliographiques : une bibliographie détaillée sera distribuée aux étudiant(e)s lors de la première séance.			
Modalités d'évaluation Session 1 : travaux personnels des étudiants Session 2 : à définir.			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

3HPM8007	<i>Traitement du document</i>	Hervé Samson (Musée du Quai Branly) – Herve.SAMSON@quaibranly.fr	24 H TD
Les buts de ce séminaire sont : - de permettre de reconnaître les formes de documents et d'élaborer une stratégie de traitement documentaire ; - d'identifier les documents et de les décrire selon les normes ; - d'utiliser les outils : plan de classification, liste d'autorité, thésaurus ; - d'indexer les documents et les questions des usagers ; - de rédiger des résumés.			
Orientations bibliographiques : une bibliographie détaillée sera distribuée aux étudiant(e)s lors de la première séance.			
Modalités d'évaluation Session 1 : travaux personnels des étudiants en lien avec le cours Session 2 : à définir			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

3HPM8008	Rapport de stage et Mémoire	12 h TD	Rémi Labrusse (Paris Nanterre) remi.labrusse@wanadoo.fr Bernadette Dufrêne (Paris 8) bernadette.dufrene@orange.fr
La rédaction d'un rapport de stage et d'un mémoire dans le cadre d'un master à vocation professionnalisante obéit à des critères méthodologiques précis. Parmi eux figurent notamment la capacité de l'étudiant.e à mener sa recherche de stage et à concevoir un sujet de mémoire articulé à ses futures missions, tout en incluant une dimension analytique plus vaste. Au cours de séances collectives bi-semestrielles, le séminaire est consacré à la présentation des attentes pédagogiques spécifiques pour la rédaction du mémoire, d'une part, et pour celle du rapport de stage, d'autre part. Parallèlement, le séminaire prend la forme d'un accompagnement personnalisé des étudiant.e.s pour la définition des problématiques et la construction logique de leurs mémoires, sous forme d'entretiens individuels bi-mensuels. A l'issue du stage et de l'écriture du mémoire, les étudiant.e.s sont appelé.e.s à soutenir leurs rapports et leurs mémoires lors d'une soutenance orale.			
Bibliographie : sans objet.			
Espace « cours en ligne » : NON			
Modalités de contrôle			
Session 1	L'évaluation sera identique à celle obtenue pour le mémoire et le rapport de stage.		
Session 2	L'évaluation sera identique à celle obtenue pour le mémoire et le rapport de stage.		
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI			

3HPM8009	<i>Langue vivante (anglais)</i>	Ingrid Hayes ingrid.hayes@parisnaterre.fr	24 H TD
Cours d'anglais appliqués à l'histoire de l'art, à la médiation et à la muséologie.			
Orientations bibliographiques : une bibliographie détaillée sera distribuée aux étudiant(e)s lors de la première séance.			

Modalités d'évaluation Session 1 : devoir sur table Session 2 : devoir sur table
Cours ouvert aux étudiants internationaux

3HPM9001	<i>Préservation et conservation des documents numériques</i>	Bertrand Caron (Bibliothèque nationale de France) bertrand.caron@bnf.fr	12 H CM
Le cours s'attachera à décrire les politiques de numérisation du patrimoine à l'échelle nationale et européenne, leurs objectifs et les difficultés auxquelles elles se heurtent sur différents plans : modèles économiques, échelles territoriales, contextes de réception et problèmes de pertinence de l'information, modes d'adresses aux publics et d'éditorialisation des collections. 1/ Introduction à la préservation du numérique. Les enjeux du métier de la préservation numérique. Introduction à la norme OAIS (modèle fonctionnel, modèle d'information, stratégies de préservation). Introduction à la méthodologie de gestion des risques appliquée à la préservation (avec notamment des exemples sur les supports d'enregistrement et des formats des documents numériques) 2/ Mise en œuvre de solutions de préservation : exemples. Mise en œuvre du modèle d'information : l'exemple de deux formats : METS et PREMIS. Systèmes de préservation disponibles : tour d'horizon de solutions existantes. Illustration plus poussée : le système de préservation de la BNF (SPAR). 3/ Préserver des collections numérisées. Politique de conservation. Choix des formats de numérisation et implications de ces choix pour la préservation des documents numériques. Métadonnées de préservation dans le processus de numérisation. Système et moyens de préservation à long terme. 4/ L'archivage du Web. Enjeux et objectifs de l'archivage du Web : archivage à des fins patrimoniales, légales ou de recherche. Les acteurs de l'archivage du Web : acteurs institutionnels, privés, associatifs. Les cadres juridiques : droit de la propriété intellectuelle, « fair use », protection des données personnelles, code du patrimoine. Les techniques d'archivage (principalement la collecte par robot et ses limites). Critères de sélection et politique documentaire. Problématiques d'accès et de conservation : outils et publics.			
Orientations bibliographiques : une bibliographie détaillée sera distribuée aux étudiant(e)s lors de la première séance.			
Modalités d'évaluation Session 1 : devoir sur table Session 2 : devoir sur table			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

3HRC9002	<i>Actualité de la recherche en art contemporain</i>	Thierry Dufrêne (Paris Nanterre) thierry.dufrene@inha.fr Marc Décimo (Paris Nanterre) marc.decimo@gmail.com	24 H CM
La connaissance des enjeux, des débats et des problématiques de l'art actuel requiert qu'on fasse siens un certain nombre de repères, de concepts et de méthodologies propres à l'histoire de l'art, en les croisant avec d'autres approches (anthropologie, philosophie, neurosciences et psychologie, pratiques industrielles et théorie des techniques, créativité urbaine, etc.). Les deux enseignants et leurs invités évoqueront les grands domaines de recherche impliqués dans l'actualité artistique en France (œuvres en cours de création, expositions, publications, films et productions multimédia, etc.). Les étudiants seront invités à prendre en charge – individuellement ou collectivement – l'organisation de la séance la plus proche de leur champ de spécialité, sous la forme d'un exposé liminaire, de la conduite d'une visite <i>in situ</i>, d'un dialogue avec un invité, de la conduite d'un débat ou d'une prestation personnelle (audio-visuelle, numérique, etc.), en rapport avec leur(s) domaine(s) de compétence.			
Orientations bibliographiques : une bibliographie détaillée sera distribuée aux étudiant(e)s lors de la première séance.			
Modalités d'évaluation Session 1 : travaux personnels des étudiants Session 2 : devoir sur table			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

3HPM9002	<i>Economie de la contribution</i>	C. Boudjema (Paris 8)	12 H CM
Il s'agira de présenter les principales notions de l'économie de la contribution, qui considère que la production des biens culturels et des connaissances relève avant tout du déroulement de transactions coopératives : examen des dispositifs, notamment numériques, en mesure de faciliter ces transactions et de tirer profit des externalités positives associées aux échanges. Economie et pratiques de la contribution dans le champ culturel (V. Puig, 3 h). Outils de contribution sur les médias (Nicolas Sauret, 3 h). Principes contributif du Web : tagging, indexation, annotation, wikipedia, etc. (Alexandre Monnin, 3 h). Design d'interaction, interfaces et valorisation de la contribution (Raphaël Velt et Samuel Huron, 3 h).			
Orientations bibliographiques : un programme détaillé sera distribué aux étudiant(e)s lors de la première séance.			
Modalités d'évaluation Session 1 : travaux personnels des étudiants Session 2 : à définir			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

3HPM9003	<i>Formes et rôles de la médiation numérique</i>	Bernadette Dufrêne (Paris 8) bernadette.dufrene@orange.fr	24 H CM
On commencera par analyser les spécificités de la médiation numérique en milieu muséal afin de les situer parmi les autres formes de médiation que l'on rencontre dans les lieux culturels. Il s'agira de montrer comment la médiation s'est saisie du numérique pour prolonger, parfois amplifier ou encore détourner des formes de médiation existantes voire en inventer de nouvelles. A l'issue de cette analyse, on s'interrogera sur son rôle dans l'économie générale des institutions culturelles.			
Orientations bibliographiques : une bibliographie détaillée sera distribuée aux étudiant(e)s lors de la première séance.			
Modalités d'évaluation Session 1 : travaux personnels des étudiants Session 2 : devoir sur table			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

3HPM9004	<i>Gestion des organisations culturelles</i>	Emmanuel Delbouis emmanuel.dellbouis@culture.gouv.fr	12 H CM
Le but du séminaire est de faire connaître les modes de financement des institutions culturelles, les partenariats public-privé et la gestion des personnels et d'aider à comprendre les stratégies de développement des publics.			
Orientations bibliographiques : une bibliographie détaillée sera distribuée aux étudiant(e)s lors de la première séance.			
Modalités d'évaluation Session 1 : travaux personnels des étudiants Session 2 : devoir sur table			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

3HPM9009	<i>Politiques publiques de numérisation</i>	Bernadette Dufrêne (Paris 8) bernadette.dufrene@orange.fr	12 H CM
Le cours s'attachera à décrire les politiques de numérisation du patrimoine à l'échelle nationale et européenne, leurs objectifs et les difficultés auxquelles elles se heurtent sur différents plans : modèles économiques, échelles territoriales, contextes de réception, modes d'adresses aux publics et d'éditorialisation des collections.			
Orientations bibliographiques : une bibliographie détaillée sera distribuée aux étudiant(e)s lors de la première séance.			
Modalités d'évaluation Session 1 : travaux personnels des étudiants Session 2 : devoir sur table			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

3HPM9005	<i>Interprétation et techniques de visualisation de données</i>	Edvardo Reyes (Paris 8) ereyes.net@gmail.com	12 H CM 12 H TD
On décrira d'abord les cadres épistémologiques et scientifiques d'interprétation des données collectées afin de produire des rapports raisonnés qui satisfassent un public cible. Puis, les techniques de visualisation (graphique, 3D, narrative, modèle, audiovisuelles) seront expérimentées afin d'acquérir un esprit critique dans l'évaluation de résultats d'étude.			
Orientations bibliographiques :			
Modalités d'évaluation Session 1 : travaux personnels des étudiants Session 2 : à définir			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

3HPM9006	<i>Atelier d'écriture numérique</i>	Marine Baudry marine.baudry@hotmail.fr baudry@parismusees.fr Ophélie Coelho ophelie.coelho@gmail.com	24 H CM
Expérimentation avec l'écriture numérique dans le cadre d'un projet de recherche-crédation ; sensibilisation à la relation entre programme et surface observable et aux aspects multimédia et hyper-médiatiques. Enseignement assuré par des enseignants en SIC, auteurs de créations numériques.			
Orientations bibliographiques : sans objet			
Modalités d'évaluation Session 1 : travaux personnels des étudiants Session 2 : devoir sur table			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

3HPM9007	<i>Préparation du stage professionnel et Méthodologie du mémoire I</i>	Bernadette Dufrêne (Paris 8) bernadette.dufrene@orange.fr Rémi Labrusse (Paris Nanterre) remi.labrusse@wanadoo.fr	10 H TD
Au cours de séances collectives bi-semestrielles et d'entretiens individuels bi-mensuels, le séminaire est consacré à la présentation des différents types de stages et aux attentes pédagogiques spécifiques pour la rédaction d'un mémoire. En M2, ce dernier doit aller au-delà du rapport de stage et s'appuyer sur l'expérience professionnelle vécue par l'étudiant.e pour déployer une analyse plus vaste, à la fois contextuelle, critique et prospective. Les lieux, dates et horaires des séances seront indiqués ultérieurement aux étudiant(e)s.			
Orientations bibliographiques : des indications seront données individuellement en fonction de l'orientation professionnelle des étudiant(e)s			
Modalités d'évaluation Session 1 : évaluation du rapport de stage et du mémoire au 2^e semestre Session 2 : sans objet			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

3HPM9008	<i>Langue vivante (anglais)</i>	Anouche Der Sarkissian a.der_sarkissian@parisnanterre.fr	24 H TD
Cours d'anglais appliqué à l'histoire de l'art, à la médiation et à la muséologie.			
Orientations bibliographiques : des documents seront distribués en cours			
Modalités d'évaluation Session 1 : devoir sur table Session 2 : devoir sur table			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

SEMESTRE 4

Code à définir	<i>Les arts numériques</i>	C. Boudjema (Paris 8)	24 H CM
Description de l'enseignement : à compléter.			
Orientations bibliographiques : à compléter.			
Modalités d'évaluation Session 1 : à définir Session 2 : à définir			
Cours ouvert aux étudiants internationaux <u>NB. Ce cours se déroule au 1^{er} semestre. L'évaluation est inscrite au titre du 2^e semestre.</u>			

3HPM0001	<i>Patrimoines et muséologies numériques. L'Editorialisation des interfaces culturelles</i>	Bernadette Dufrêne (Paris 8) bernadette.dufrene@orange.fr	24 H CM
A quels modèles culturels répond la conception des interfaces ? Quels sont les modes de classement, de documentation et de valorisation des œuvres au moyen du numérique ? Le cours proposera une analyse épistémologique de ce nouveau cadre d'agencement des connaissances ainsi que des pratiques heuristiques qui lui sont propres.			
Orientations bibliographiques : une bibliographie détaillée sera distribuée aux étudiant(e)s lors de la première séance.			
Modalités d'évaluation Session 1 : devoir sur table Session 2 : devoir sur table			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

3HPM0002	Méthodologie de l'analyse institutionnelle	12 h CM	Rémi Labrusse (Paris Nanterre) remi.labrusse@wanadoo.fr
Les structures consacrées à la protection et à la diffusion des patrimoines culturels matériels et immatériels, anciens, modernes et contemporains, sont de plus en plus complexes : administrations publiques internationales, nationales et locales, entreprises privées et initiatives citoyennes (associations, etc.) y collaborent. Sans une compréhension critique de ces diverses formes de collaboration ainsi que de leurs enjeux politiques, financiers et culturels, les discours de médiation risquent de perdre leur pertinence intellectuelle et leur efficacité pratique, en se laissant instrumentaliser. Le but de ces séances sera donc de dégager ces enjeux, à partir de cas pratiques proposés par les étudiant.e.s. Concrètement, chaque étudiant.e sera invité.e à présenter son mémoire en 15 minutes, sous forme d'une simulation d'exposé de soutenance. Cette présentation sera suivie d'une discussion critique de 30 minutes. Les enjeux institutionnels et organisationnels liés à l'expérience professionnelle de l'étudiant.e au cours de son stage feront l'objet d'une attention particulière.			
Bibliographie : sans objet.			
Espace « cours en ligne » : NON			
Modalités de contrôle			
Session 1	L'évaluation sera identique à celle obtenue pour le mémoire et le rapport de stage.		
Session 2	L'évaluation sera identique à celle obtenue pour le mémoire et le rapport de stage.		
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI			

3HPM0003	<i>Dispositifs numériques : théories, modèles et usages</i>	Madjid Ihadjadene (Paris 8) madjid.ihadjadene@univ-paris8.fr	17 H CM 10 H TD
Connaître le fonctionnement des différents outils d'accès et de partage d'information ; maîtriser l'usage des banques de données et moteurs de recherche sémantiques ; explorer les possibilités des réseaux sociaux ; mettre en évidence les questions soulevées par le web social et coopératif en matière d'information et de communication et en cerner les enjeux ; connaître les différents modèles informationnels. Ce séminaire s'intègre dans l'atelier-laboratoire (voir ci-dessous) en proposant de former des étudiant.e.s qui ne sont pas des spécialistes des technologies de l'information à gérer un projet en humanités numériques. Il s'agit pour elles/eux d'acquérir des compétences dans la création et la gestion de bases de données numériques, afin de gérer et de publier des fonds d'archives et des collections de documents dans le champ muséal et de créer à partir de là des expositions virtuelles.			
Orientations bibliographiques : une bibliographie détaillée sera distribuée aux étudiant(e)s lors de la première séance.			
Modalités d'évaluation Session 1 : travaux personnels des étudiants Session 2 : devoir sur table			
Cours ouvert aux étudiants internationaux			

3HPM0004	<i>Mémoire et Méthodologie du mémoire II</i>	10 h TD	Bernadette Dufrêne (Paris 8) bernadette.dufrene@orange.fr Rémi Labrusse (Paris Nanterre) remi.labrusse@wanadoo.fr
Ce séminaire est fusionné avec le séminaire 3HPM0002 du second semestre. L'un et l'autre font suite au séminaire 3HPM9007 du premier semestre. Ils sont consacrés à la présentation des problématiques et des plans de mémoires des étudiant.e.s, sous forme de discussions collectives en groupes de trois à six étudiant.e.s, sous la conduite des deux enseignants responsables du module. La discussion débouche éventuellement sur des propositions de restructuration de la problématique et du plan des mémoires.			
Bibliographie : sans objet.			
Espace « cours en ligne » : NON			
Modalités de contrôle			
Session 1	L'évaluation sera identique à celle obtenue pour le mémoire et le rapport de stage.		
Session 2	L'évaluation sera identique à celle obtenue pour le mémoire et le rapport de stage.		
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI			

3HPM0005	<i>Atelier laboratoire</i>	20 h CM 24 h TD	Bernadette Dufrêne (Paris 8) bernadette.dufrene@orange.fr Rémi Labrusse (Paris Nanterre) remi.labrusse@wanadoo.fr Marine Baudry marine.baudry@hotmail.fr
L'atelier-laboratoire mis en œuvre dans le cadre de l'IDEFI CréaTIC est un dispositif pédagogique qui constitue un des éléments essentiels d'innovation du programme CréaTIC. Il doit répondre à un triple objectif : - favoriser la recherche-crédation par la pratique de la transdisciplinarité ; - instaurer une pratique des humanités numériques qui amène les étudiants à considérer les technologies de l'information et de la communication non comme des outils d'application mais comme un environnement et un matériau de création ; - mettre en œuvre un projet de création collaboratif et développer la pratique de l'analyse critique. Dans ce cadre général, la formule de l'atelier-laboratoire <i>Muséologie numérique</i> repose sur un triptyque patrimonial appliqué : collecte et sélection de documents patrimoniaux, étude de ces corpus documentaires, restitution et exposition en ligne suivant des formes innovantes. Ce processus prend place dans des cadres institutionnels et culturels divers, en France et à l'étranger. Dans le contexte national et international actuel, l'ouverture vers l'étranger en général et le Maghreb en particulier est en effet un élément essentiel de l'innovation pédagogique et de l'engagement citoyen.			
Bibliographie : sans objet.			
Espace « cours en ligne » : NON			

Modalités de contrôle	
Session 1	Réalisation d'un projet numérique collectif au cours de l'année universitaire. L'ensemble de l'atelier se déroule sur les deux semestres (septembre-février), avec une évaluation inscrite au titre du 2e semestre.
Session 2	Sans objet.
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI	

3HPM0013	<i>Conduite de projet</i>	Ophélie Coelho ophelie.coelho@gmail.com	10 H TD
Description de l'enseignement : Dans le cadre de l'atelier-laboratoire, le séminaire de conduite de projet apporte les compléments nécessaires à la réalisation d'un projet collaboratif (de la conception à la gestion). Il est suivi de la réalisation d'une production numérique (en 2018-2019, la création de sites web et de bases de données).			
Orientations bibliographiques : à définir en fonction du projet			
Modalités d'évaluation Session 1 : réalisation d'un projet collectif au cours de l'année universitaire Session 2 : sans objet			
Cours ouvert aux étudiants internationaux. <u>NB. L'ensemble se déroule sur les deux semestres (septembre-février), avec une évaluation inscrite au titre du 2e semestre.</u>			

Modules transversaux

Le descriptif et les modalités de contrôle des modules transversaux de l'établissement proposés dans votre formation sont accessibles sur le site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

Ces modules concernent :

- Les EC de Pré-professionalisation
- Les modules « Grands Repères » pour l'ensemble des L1
- Les modules établissement (Parcours Personnalisés Établissement) de L2 et L3

Langues vivantes

L'offre de cours en Langues vivantes pour non-spécialistes (LANSAD) est disponible sur le site :

<http://crl.parisnanterre.fr/>

Bonus aux diplômes

Pour celles et ceux qui souhaitent suivre des cours ou activités en plus de leur diplôme, l'Université Paris Nanterre propose un système de « **bonus au diplôme** », de la Licence 1 au Master 2.

Les offres sont décrites sur le site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

dans la rubrique « Bonus aux diplômes ».

Tout stage effectué pendant votre cursus à l'université nécessite une **convention de stage**.

1/ Pour la formation initiale :

1/ Pour toute information sur les **stages intégrés** dans votre cursus, veuillez vous référer au site **RéseauPro** :

<https://reseau.pro.parisnanterre.fr/>

2/ Pour toute information sur les stages courts pouvant être effectués en **bonus au diplôme**, veuillez vous référer à la rubrique « Bonus au diplôme / Stages » du site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

Contact pour les stages : Monsieur Rémi Labrusse et Madame Bernadette Dufrêne

2/ Pour la formation continue :

- Pour toute demande de stage dans le cadre d'une inscription au régime de la formation continue, les stagiaires doivent s'adresser aux chargé.e.s de formation du SFC, qui éditeront une convention spécifique.

Contact : Service de la Formation Continue

Accueil : formation-continue@liste.parisnanterre.fr

Site : <https://formation-continue.parisnanterre.fr>

Durée du stage :

- **Master 1 Médiation culturelle, patrimoine et numérique** : 2 mois
- **Master 2 Médiation culturelle, patrimoine et numérique** : 3 mois

Date du début du stage : A partir du 12 septembre 2016 jusqu'au 30 avril pour la session 1 et 30 juin pour la session 2. (Les stages en bonus au diplôme effectués par anticipation peuvent se dérouler entre le 12 septembre au 31 août).

Important : le rapport de stage et son évaluation doivent avoir lieu avant la fin des délibérations du jury de session 1 ou 2.

L'évaluation des enseignements est organisée conformément aux textes suivants votés à la CFVU :

- les **Modalités de Contrôle des Connaissances générales de l'université (MCC générales)** : les MCC générales définissent le cadre commun aux évaluations organisées à l'université.
- les **Modalités de Contrôle des Connaissances spécifiques (MCC spécifiques)** : le présent livret pédagogique précise la mise en œuvre détaillée des évaluations de votre formation.
- les **Chartes de l'université**, qui définissent les aménagements pour des publics spécifiques :
 - Charte d'accueil et d'accompagnement des étudiant·e·s en situation de handicap et à besoins spécifiques
 - Charte des étudiant·e·s d'échanges
 - Charte des sportifs de haut niveau
 - Charte des engagements.

Modalités générales

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2018 (MCC générales) sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Modalités spécifiques

Les modalités spécifiques de contrôle des connaissances sont précisées ci-dessus dans la rubrique "Modalités de contrôle" pour chaque EC.

Le redoublement dans cette formation est soumis à l'instruction de la demande circonstanciée. La procédure est détaillée dans le document « Procédures et calendriers d'inscription », en ligne sur le site de l'université.

Déroulement et charte des examens

Les modalités de déroulement des examens ainsi que la charte des examens sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Les « examens » concernent les épreuves suivantes :

- formule standard de contrôle des connaissances et des compétences (hors contrôle continu)
- formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance
- formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences
- épreuves de la seconde session

Le **planning des examens** est accessible via votre ENT (<https://ent.parisnanterre.fr/>) dans la rubrique « Scolarité », puis « Mon emploi du temps ». Vous devez vérifier sur votre ENT, avant chaque épreuve, la localisation de celle-ci.

Délivrance du diplôme

Les modalités et formulaires de délivrance de diplômes sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'Université, Rubrique : "Formation" / "[Demandez votre diplôme](#)".

Séance du CA du 07 avril 2014

L'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnel répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

Egalité et non-discrimination

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

Laïcité

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Liberté d'expression et d'opinion

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

Respect des personnes et de l'environnement

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de détritiques constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les détritiques doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse vivre-ensemble@parisnanterre.fr .

Pascale BALLET, PR d'histoire de l'art et d'archéologie du monde romain
pascale_ballet@yahoo.fr

Chrystèle BLONDEAU, MCF d'histoire de l'art médiéval
chrysteblondeau@gmail.com

Brigitte BOISSAVIT-CAMUS, PR d'histoire de l'art médiéval
brigitte.boissavit-camus@mae.u-paris10.fr

Véronique BOUCHERAT, MCF d'histoire de l'art médiéval
veronique.boucherat@orange.fr

Katerina CHRYSSANTHAKI-NAGLE, MCF d'histoire de l'art et d'archéologie du monde grec
katerina.chryssanthaki-nagle@parisnanterre.fr

Marianne COJANNOT-LE BLANC, PR d'histoire de l'art moderne
mleblanc@parisnanterre.fr

Sabrina DUBBELD, Ater en histoire de l'art contemporain
sabrina.dubbeld@orange.fr

Thierry DUFRÈNE, PR d'histoire de l'art contemporain
thierry.dufrene@parisnanterre.fr

Fabrice FLAHUTEZ, MCF d'histoire de l'art contemporain
fabrice.flahutez@parisnanterre.fr

Philippe JOCKEY, PR d'histoire de l'art et d'archéologie du monde grec
philippe.jockey@mae.u-paris10.fr

Christian JOSCHKE, MCF d'histoire de l'art contemporain (en détachement)
christian.joschke@parisnanterre.fr

Dalila KHELIFI, secrétaire du département, étudiants de Licence
dalila.khelifi@parisnanterre.fr

Rémi LABRUSSE, PR d'histoire de l'art contemporain
remi.labrusse@wanadoo.fr

Marc DECIMO, PR d'histoire de l'art contemporain

Anne LE PAS de SÉCHEVAL, MCF d'histoire de l'art moderne
anne.lepasdesecheval@parisnanterre.fr

Mathieu LINLAUD, MCF d'archéologie médiévale
linlaudmathieu@yahoo.fr

Dominique MASSOUNIE, MCF d'histoire de l'art moderne
dommassounie@aol.com

Natacha PERNAC, MCF d'histoire de l'art moderne (en détachement partiel)
natacha.pernac@parisnanterre.fr

Aurélien PETIOT, MCF d'histoire de l'art contemporain
petiot.aurelie@gmail.com

Romain THOMAS, MCF d'histoire de l'art moderne
romain.thomas@parisnanterre.fr

Panayota VOLTI, MCF d'histoire de l'art médiéval
panayota.volti@orange.fr